

## Liste des principaux projets communaux (suite et fin).

- La cage de foot côté vestiaires va être remise en place sur le terrain afin de permettre la pratique du foot à 11, l'ELLES ayant demandé à pouvoir y faire jouer la saison prochaine son équipe 2, les féminines et les U16. 4 petits buts ont également été commandés (coût d'achat : 3447.74€) et seront posés dans le sens de la largeur du terrain pour permettre la tenue des plateaux dans la catégorie U14 (foot à 8). Une demande de subvention de 40% a été faite auprès du CD31.
- Une réserve incendie doit être créée en haut des Carcoulers afin de pallier le manque de pression de la bouche incendie existante. Nous avons demandé des devis pour les terrassements et la pose du grillage de protection. Avec l'achat de la citerne, le coût total de l'opération devrait se chiffrer entre 15 et 20 000€. Nous sommes actuellement en pourparlers avec un riverain pour l'achat d'un morceau de parcelle pour réaliser le projet.
- Nous sommes en réflexion et avons demandé des devis pour la transformation du local commercial de l'ancienne poste en logement ainsi que pour l'aménagement en appartement du dernier étage du bâtiment communal qui se trouve proche de la salle des fêtes.

## Info pratique : simplifiez vos démarches santé avec l'appli " carte Vitale " .



Bientôt, vous aurez la possibilité d'utiliser votre carte Vitale dans une version numérique depuis votre smartphone. **Cette version numérique complétera votre carte Vitale actuelle sans la remplacer.**

Pour cela, vous aurez à télécharger gratuitement, depuis Google Play pour Android ou App Store pour IOS, l'appli mobile "**carte Vitale**" proposée par l'Assurance Maladie.

L'appli contiendra les mêmes informations que votre carte Vitale et sera acceptée par de plus en plus de professionnels de la santé. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), un haut niveau de sécurité sera garanti puisque une double authentification, via votre smartphone + un code secret personnel, sera nécessaire pour l'utilisation de la version numérique de votre carte Vitale.

Les détenteurs d'une carte nationale d'identité au format carte bancaire peuvent d'ailleurs déjà utiliser l'appli. Pour les détenteurs d'une CNI au format standard, la dématérialisation de la carte Vitale sera possible à partir de septembre en Haute-Garonne.



## Infos diverses.

**Horaires pour l'utilisation des outils bruyants :** Alors que le printemps est de retour et avec lui le redémarrage des outils d'entretien des espaces verts, nous tenons à rappeler les horaires d'utilisation de ceux-ci : les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h suivant l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 23 juillet 1995.

**Réseau cuivre :** A partir de 2026 et jusqu'à 2030, le réseau "cuivre" de la téléphonie et de l'accès Internet va progressivement disparaître. Pour notre commune, cette disparition interviendra à partie du 31 janvier 2026. Pour ne pas vous trouver sans connexion, vous devrez avoir basculé vers la fibre.

**Frelons asiatiques :** Un plan de lutte contre le frelon asiatique a été mis en place sur le département. Nous vous invitons à vous rendre sur le site de la mairie afin de connaître les bons réflexes à adopter face à la prolifération de cette espèce figurant sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne.

### Crématorium:

Le crématorium est entré en service début avril. Il se situe route du circuit à St-Gaudens. Ce crématorium, que nous devons au SIVOM, est le seul de la région géré par un service public. Les prix des prestations sont dans les plus bas du marché.

Le coût de cette création s'élève à 5 282 800€ TTC, répartis ainsi : 600 000€ HT pour les études, 3 500 000€ HT pour les travaux et 200 000€ HT pour le matériel.

Le projet a été financé par 815 200.42€ de subventions (451 877.57€ de la DETR, 44 902.50€ de ADEME, 18 420.35€ de la Région et 300 000€ du Département) et par 5 emprunts contractés par le SIVOM pour un montant de 4 467 600€.